




 République Française

**PLAN DE
PREVENTION DES
RISQUES**

**INONDATION SECTEUR
DE PEYREHORADE**



DOCUMENT GRAPHIQUE

7.50 Cote de référence
 Zone d'expansion des crues à préserver ou zone urbaine où l'aléa est fort.
 Zone aménageable sous conditions où l'aléa est faible.
 Zone urbaine où l'aléa est faible ou zone de centre urbain où l'aléa est fort.

ECHELLE : 1/5000
 Vu pour être annexé
 à mon arrêté
 Mont de Marsan, Le 28 JUL. 2005
 Pierre SOULELET

